CHAMBRE DE COMMERCE SUD-OUEST EN FRANÇAIS

PROGRAMMES DE SUBVENTION (OQLF, EQ)

A) Cours de français pour les employés [100 % subventionné]
- cours en entreprise
- cours à l'extérieur de l'entreprise
- crédit d'impôt en milieu de travail

B) Francisation des outils informatiques [75 % subventionné, max. 50 000 $]
- remplacement : claviers, logiciels et interfaces linguistiques
- traduction du site internet : intranet et extranet
- correction de l'affichage public et de la documentation commerciale

OUTILS GRATUITS DE RÉDACTION

A) outils pour la rédaction et la communication écrite
B) modèles de correspondance
C) protocole téléphonique et messages d'accueil
D) grand dictionnaire terminologique
E) modèles de documents d'affaires

ATTESTATION DE CONFORMITÉ À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF)

A) conçue pour les entreprises de moins de 50 employés
B) l'attestation s'obtient de manière volontaire
C) l'attestation peut mener au programme de francisation des TIC

carrefourfrancisation.com

CARREFOUR FRANCISATION
pour travailler et faire des affaires en français

CHAMBRE DE COMMERCE SUD-OUEST EN AFFAIRES

LACHINE LASALLE SUD-OUEST VERDUN

4 ARRONDISSEMENTS 1 CHAMBRE
Le Grand Sud-Ouest de Montréal

www.ccisom.ca

Brassez des affaires en français, c'est payant!

- ➤ Développez de nouvelles clientèles
- ➤ Favorisez l'utilisation du français
- ➤ Améliorez le français de vos employés
- ➤ Aidez vos employés à s'intégrer dans leur pays d'accueil
- ➤ Bénéficiez d'aide financière

1. Programmes de subvention (OQLF, MICC, EQ)*
2. Outils gratuits de rédaction
3. Attestation de conformité à la Charte de la langue française (OQLF)

**Office québécois de la langue française, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Emploi-Québec*

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

tc MEDIA

Office québécois de la langue française
Québec

CARREFOUR FRANCISATION
pour travailler et faire des affaires en français

Le français, notre affaire à tous

Gestion du volet francisation en entreprise
Programmation de francisation avec subvention gérée par la CCISOM
www.oqlf.gouv.qc.ca/

BRASSER DES AFFAIRES EN FRANÇAIS, C'EST PAYANT!

>SPEC2882577

CHAMBRE DE COMMERCE SUD-OUEST EN FRANÇAIS

Francisez votre entreprise

BRASSER DES AFFAIRES EN FRANÇAIS, C'EST PAYANT!

DES OCCASIONS À SAISIR POUR LES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS ET MOINS

LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA FRANCISATION VOLONTAIRE*

Les entreprises qui comptent entre 5 et 49 employés peuvent obtenir une subvention du gouvernement du Québec si elles décident d'adhérer à un programme volontaire de francisation.

Quel est l'avantage de participer à ce programme?
Si vous êtes admissibles, votre entreprise peut bénéficier d'une aide financière pour franciser les technologies de l'information et des communications, et pour corriger votre documentation commerciale et l'affichage public existant. L'aide accordée couvre jusqu'à un maximum de 75% des dépenses admissibles, et ce, jusqu'à concurrence de 50 000 $.

Quelles sont les dépenses admissibles?

VOLET 1

- L'achat d'un clavier normalisé avec pictogrammes ou dont les inscriptions et les commandes sont en français.
- Le remplacement d'un logiciel, déjà installé sur un poste de travail dans une langue autre que le français, par un logiciel identique en version française ou une mise à niveau de ce logiciel en version française ou un logiciel équivalent dans sa version française.
- Les frais de traduction en français des interfaces d'un logiciel maison ou commercial, déjà installé sur un poste dans une autre langue que le français, pourvu que la version française de ce logiciel ne soit pas disponible au Québec.
- Les frais découlant de l'installation de claviers, de logiciels et de générateurs d'écran par une ressource extérieure à l'entreprise.
- L'achat et les frais d'installation d'un ou de plusieurs serveurs nécessaires au fonctionnement des logiciels à franciser, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 $.

VOLET 2

- Les frais de traduction des pages constituant un site Web, un intranet ou un extranet, par une personne compétente appartenant de préférence à une association professionnelle.
- L'achat d'un logiciel générateur d'écrans permettant de franciser les contenus des sites Web, des intranets ou des extranets ainsi que les frais d'installation en découlant.

VOLET 3

- Les frais de conception, de fabrication et d'installation pour corriger de façon permanente l'affichage public du nom d'entreprise ou tout autre message commercial sur une enseigne publique, sur un véhicule commercial ou dans une vitrine.
- Les frais de traduction des brochures et des dépliants destinés aux clientèles des entreprises et visant la promotion des produits ou des services qu'elles vendent au Québec, à la condition qu'il n'existe pas déjà de version française d'une édition antérieure. Les catalogues et les cahiers publicitaires qui sont publiés périodiquement (de façon hebdomadaire, annuelle ou saisonnière) sont exclus.

Pour informations, contactez Bernard Blanchet, de la CCISOM, 410, rue Lafleur, bureau 32, LaSalle (Québec) H8R 3H6 / Téléphone : 514 365-4575 / Télécopieur : 514 365-0487 / direction@ccisom.ca

** Le programme de soutien à la francisation est offert par l'Office québécois de la langue française.*

CHAMBRE DE COMMERCE SUD-OUEST EN AFFAIRES

Apprenez le français

BRASSER DES AFFAIRES EN FRANÇAIS, C'EST PAYANT!

DES OCCASIONS À SAISIR POUR LES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS ET MOINS

Si votre entreprise compte moins de 50 employés, la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) peut vous aider à accéder à des programmes de subvention pour améliorer le français au sein de votre entreprise.

Travailler et desservir sa clientèle en français, ça permet à votre entreprise et à vos employés de pleinement participer à la vie de la collectivité et de mieux rejoindre la clientèle. Que ce soit pour offrir des cours de français à votre personnel, vous aider à franciser votre affichage ou encore votre infrastructure informatique et vos outils de travail, la CCISOM est là pour vous aider à évaluer vos besoins et pour déterminer la marche à suivre.

Améliorer le français en entreprise, ça rapporte!

POUR AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

La CCISOM collabore à la promotion d'un programme gouvernemental donnant accès à des cours gratuits qui ont pour but d'améliorer la connaissance du français chez les travailleurs et de leur permettre d'atteindre un niveau de maîtrise du français du niveau du diplôme d'études secondaires (DES).

Ce programme cible principalement les personnes issues de l'immigration, en emploi dans le secteur du Village et ses environs, parlant peu ou pas le français mais pour qui il est nécessaire afin de garder leur emploi ou pour augmenter leur polyvalence. Les travailleurs anglophones peuvent également être admissibles.

DES COURS GRATUITS ADAPTÉS À VOS HORAIRES ET À VOS BESOINS

- Cours en entreprise : un professeur se rend à votre lieu de travail pour un minimum de quatre travailleurs à former, de niveau à peu près équivalent.
- Cours en classe : vos employés ont la possibilité de choisir entre plusieurs établissements de formation, en fonction de la proximité de leur lieu de résidence. Les horaires sont flexibles.
- Autre choix : un apprentissage autonome du français est aussi possible grâce à de nombreux outils conçus par l'Office québécois de la langue française et par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour soutenir la francisation dans les entreprises au Québec (cours de français en ligne, banque d'exercices de français, outils pour la rédaction et la communication écrite, etc.).

Pour les cours en entreprise ou en classe, l'entreprise admissible peut obtenir le remboursement de 100 % des frais de formation, ainsi que le remboursement des salaires, incluant les avantages sociaux, jusqu'à concurrence de 20 $ l'heure**.

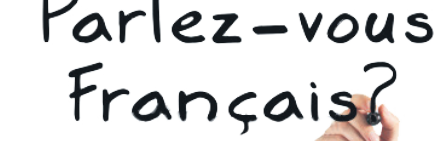

*** Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, allez au Carrefour francisation (www.carrefourfrancisation.com) ou communiquez Bernard Blanchet, de la CCISOM au 514 365-4575 / direction@ccisom.ca*

Les cours de français sont offerts en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Emploi Québec.